|  |  |
| --- | --- |
| Donneur d'ordre ……………………… (Client)FACTURER À :[Nom de l'entreprise, N° de TVA][Adresse][Ville, Code postal][Numéro de téléphone]  | Expédier à :[Nom de l'entreprise, N° de TVA][Adresse][Ville, Code postal][Numéro de téléphone] |

|  |
| --- |
| Tarification des produits et des services : |

La Plateforme RPA d'UiPath, comme identifiée ci-dessous, fournira un terme de 12 mois (« Terme de Licence ») qui commence à la date de livraison de la Clé de Licence (« Date Effective »). Les dates ci-dessous représentent par conséquent la meilleure estimation possible des Dates de Début et de Fin du Terme de Licence.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Description du produit Plateforme RPA d'UiPath  | Cycle de facturation  | Quantité  | Unité de mesure | Modèle de licence | Date de Début du Terme de Licence  | Date de Fin du Terme de Licence  | Prix de l'unité  | Prix total (USD) |
| Robot sans surveillance d'UiPath | Acompte | Annuellement  | 0.00  | Chaque utilisateur par an | Nœud Verrouillé | Jour Mois Année | Jour Mois Année | 0,000.00  | 0,000.00 |
| Robot sous surveillance d'UiPath | Acompte | Annuellement | 0.00 | Chaque utilisateur par an | Utilisateur Nommé |  |  | 0,000.00 | 0,000.00 |
| Studio UiPath  | Acompte | Annuellement  | 0.00  | Chaque utilisateur par an | Utilisateur Nommé |  |   | 0,000.00 | 0,000.00 |
| Orchestrator UiPath  | Acompte | Annuellement | 0.00 | Chaque utilisateur par an | Serveur |  |  | 0,000.00 | 0,000.00 |
| Total | 00,000.00 |

|  |
| --- |
| Services Professionnels d'UiPath  |

En relation avec les Services Professionnels achetés dans le présent, le Client sera responsable de tous les frais de déplacement, frais d'hébergement et tous les autres frais et débours raisonnables, engagés officiellement et raisonnablement par UiPath en connexion avec les Services. Sauf disposition expresse contraire dans le présent, de tels frais seront facturés au Client à prix coûtant et seront inclus dans la facture correspondant aux Services Professionnels. UiPath fournira des Services Professionnels achetés en vertu du présent, en suivant un calendrier accepté mutuellement par les Parties, mais en aucun cas plus tôt que la Date de Début définie dans le présent.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Description du produit  | Cycle de facturation  | Quantité  | Unité de mesure | Date de Début  | Date de Fin  | Prix de l'unité  | Prix total (USD) |
| Services Professionnels | Mensuellement à mesure  | 00.00  | Heures/une fois | Jour Mois Année | Jour Mois Année | 0,000.00 | 0,000.00 |
| Formation et Certification | Mensuellement à mesure | 00.00 | Heures/une fois |  |  |  |  |
| Services de mise en œuvre | Une fois terminée  | 0.00 | Chacun/une fois |  |  |   |  |
| Total | 0,000.00 |

Cette Commande de Licence (LO, pour *License Order*) fait partie intégrante et est soumise aux Conditions Générales (GT, pour *General Terms*) d'UiPath sises à l'adresse web suivante : <https://www.uipath.com/hubfs/legalspot/17.01.18.UiPath_General_Terms.pdf>(ou le site web lui ayant succédé) et sont compris dans le présent par référence. Chaque partie convient que les signatures électroniques, numériques ou codées, des parties comprises dans ce Contrat sont destinées à certifier cette écriture et possèdent la même valeur et le même effet que des signatures manuscrites à l'encre.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| UiPath Inc. | UiPath Inc. | Client |
| Signature autorisée | Signature autorisée | Signature autorisée |
| Nom | Nom | Nom |

**1. DÉFINITIONS**

 **« UiPath »** se rapporte (a) quand le Client se trouve en Amérique du Nord (ce qui signifie les États-Unis et ses territoires, le Canada et le Mexique) : à UiPath Incorporated, situé dans le Delaware, aux États-Unis ; (b) lorsque le Client se trouve ailleurs qu'en Amérique du Nord : UiPath SRL, localisée in Bucarest, en Roumanie ;

**« Partenaire d'UiPath »** se rapporte à une entité avec laquelle UiPAth possède un contrat de partenariat valide, en charge de promouvoir ou de revendre la Plateforme RPA d'UiPath ou de placer et traiter des commandes pour des utilisateurs finaux ;

**« Contrat »** se rapporte à ces conditions et à n'importe quel autre terme référencé dans ce document ;

**« Filiale »** se rapporte à toute entité qui, directement ou indirectement, Contrôle, est Contrôlée par ou se trouve sous Contrôle commun avec une partie où le Contrôle signifie un contrôle de plus de 50 % des droits de vote ou des titres participatifs d'une partie ;

**« Prétention » se** rapporte à une prétention, une action ou une procédure judiciaire engagée contre une Partie ;

**« Client »** se rapporte à l'entité identifiée, dans la Commande de Licence, en tant que « Client » ou autrement identifié, dans la Commande de Licence, en tant que client utilisateur final ; Pour lever tous les doutes, si la Filiale d'un Client place une Commande de Licence au sein de ce Contrat, une telle Filiale sera considérée en tant que « Client » aux fins de cette Commande de Licence ;

**« Données Client »** se rapporte à tout renseignement importé par, ou pour le compte, du Client dans la Plateforme RPA d'UiPath depuis ses bases de données internes ou d'autres sources non fournies par UiPath ;

**« Sorties de Développement »** se rapporte à tout programme, artéfact, graphique ou diagramme de flux de production créé par le Client en utilisant la Plateforme RPA d'UiPath, dont n'importe quelle Donnée Client ;

**« Améliorations »** se rapporte à toutes les versions, mises à jour, corrections, améliorations, développements, modifications, perfectionnements, variations, travaux dérivés, scripts, personnalisations, adaptations ou extensions de jeux de fonctionnalités de n'importe quel composant de la Plateforme RPA d'UiPath, créés ou acquis par UiPath ;

**« Droits de Propriété Intellectuelle »** se rapporte au brevets, droits d'invention, droits d'auteur et droits liés, marques déposées, noms commerciaux et noms de domaine, droits de logiciel informatique et tout autre droit de propriété intellectuelle ou droit de nature similaire.

**« Plateforme RPA d'UiPath »** se rapporte à la suite de composants logiciels (dont les Manuels et toute autre documentation) et à toutes ses Améliorations ;

**« Commande de Licence »** se rapporte au formulaire de commande, ou tout autre document écrit, de la Plateforme RPA d'UiPath ou des services liés étant soit (a) exécutés entre UiPath et le Client ou (b) le document exécuté entre un Partenaire d'UiPath et le Client ; Si le Client se trouve en Amérique du Nord, la Commande de Licence sera placée avec UiPath Inc., alors que le Client se trouvant dans le reste du monde devra placer une PO auprès d'UiPath Inc.;

**« Terme de Licence »** se rapporte à la durée de la licence pour la Plateforme RPA d'UiPath (ou la mise à disposition de Services Professionnels), comme spécifié dans la Commande de Licence, ou tout autre terme plus court dû à la résiliation du Contrat ;

**« Clé de Licence »** se rapporte à une clé d'activation électronique autorisation l'utilisation des composants de la Plateforme RPA d'UiPath ;

**« Manuels »** se rapporte aux manuels d'utilisateur, fichiers d'aide, exemples écrits, notes de mise à jour ou documentations UiPath similaires ;

**« Services Professionnels »** se rapporte à tous les services d'expertise, de formation, de mise en œuvre ou techniques fournis par UiPath à un Client.

**2. LICENCES**

**2.1 Licence.** UiPath accorde au Client un droit limité, non exclusif, d'utiliser les composants de la Plateforme RPA d'UiPath précisés dans la Commande de Licence pendant la durée du Terme de Licence, y compris aux fins de test et de récupération après catastrophe. Le Client conserve tous les droits, dont les Droits de Propriété Intellectuelle, sur les Sorties de Développement créées par le Client à l'aide de la Plateforme RPA d'UiPath, conformément à ce Contrat.

**2.2 Licence d'essai.** La Plateforme RPA d'UiPath à des fins d'essai est soumise aux termes sis à l'adresse web suivante : <https://www.uipath.com/hubfs/download/legalspot/21-06-17-Trial-General-Terms.pdf> (ou le site web lui ayant succédé).

**3. ACCÈS DES TIERS**

**3.1 Externalisation.** Le Client peut autoriser ses Filiales, dont les cocontractants, à exploiter ou à accéder à la Plateforme RPA d'UiPath, exclusivement pour le compte du Client, mais uniquement si c'est à des fins commerciales bénéfiques directes pour le Client. À la demande d'UiPath, le Client précisera quelles entités ont accès en vertu de cette provision.

**3.2 Responsabilité du Client.** Si le Client autorise une personne ou une entité à exploiter, utiliser ou accéder à la Plateforme RPA d'UiPath, le Client est responsable de la vérification permettant de s'assurer que cette personne ou entité respecte les termes de ce Contrat.

**3.3. Aucun droit supplémentaire.** À des fins de clarté, les droits accordés sous cette section ne modifient pas les autorisations de licence et n'augmentent pas le nombre de licences accordées dans le cadre de ce Contrat.

**4. SERVICES D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE**. Les services d'assistance fournis, et régulièrement mis à jour, pour la Plateforme RPA d'UiPath sont compris dans le Prix de la Licence, conformément aux Termes de Maintenance se trouvant à l'adresse web suivante : <https://www.uipath.com/hubfs/legalspot/MaintenanceTerms.pdf> (ou le site web lui ayant succédé).

**5. DÉLAIS DE PAIEMENT**

**5.1 Applicabilité.** Cette section ne s'applique que si le Client commande la Plateforme RPA d'UiPath directement auprès d'UiPath. Si le Client commande la Plateforme RPA d'UiPath RPA chez un Partenaire d'UiPath, les délais de paiement sont convenus entre le Client et le Partenaire d'UiPath. Les Parties conviennent que la licence débute à la date de livraison de la Clé de Licence (« Date Effective ») et que la date de fin de chaque Terme de Licence, ainsi que des termes concernant le nombre d'utilisateurs et le Modèle de licence, seront compris dans chaque facture ou commande d'achat émises, basées sur ce Contrat.

**5.2 Paiement.** Le Client doit payer les honoraires précisés dans la Commande de Licence. Tous les honoraires sont facturés annuellement et dus dans les 30 jours suivants la date de facturation, sauf disposition contraire stipulée dans la Commande de Licence. Toutes les factures ne seront livrées que de manière électronique au Client et seront émises par UiPath Inc. si le Client se trouve en Amérique du Nord et par UiPath SRL si le Client se trouve hors d'Amérique du Nord. UiPath peut facturer des intérêts à un taux mensuel égal, au minimum, à 1 % par mois ou au taux plafonné autorisé par la loi applicable, sur n'importe quels honoraires échus, depuis la date due jusqu'à la date à laquelle la somme échue (plus les intérêts applicables) est payée en plein. Tous les honoraires qui restent impayés à la date de fin, ou à la résiliation de ce Contrat, seront dus et payables immédiatement.

**5.3 Défaut de paiement.** Si le Client ne paie pas n'importe quelle somme due dans le cadre de ce Contrat, conformément aux termes de paiement de la Commande de Licence, UiPath enverra un rappel au Client. Si le Client ne paie pas dans les 30 jours suivant la date du rappel, UiPath peut, à son entière discrétion, suspendre ou mettre fin à la Commande de Licence applicable après en avoir informé le Client par écrit.

**5.4 Litiges.** Si le Client pense, de bonne foi, qu'UiPath a facturé le Client de manière incorrecte, le Client doit contacter UiPath par écrit dans les 15 jours suivants la date de facturation, en précisant l'erreur. Le Client paiera les montants incontestés de la facture.

**5.5 Taxes.** Le prix n'inclut pas les taxes applicables, par exemple, mais sans s'y limiter, la TVA. Tous les paiements seront réalisés en fonds disponibles, sans aucune déduction ni compensation, libre et exempt de, et sans déduction pour ou en raison de n'importe quelle taxe, prélèvement, import, commission, charge, frais ou retenue à la source de quelque nature que ce soit, existant ou à venir, imposé par n'importe quelle autorité gouvernementale, fiscale ou autre autorité, comme requis par la loi.

**5.6 Modifications.** UiPath est habilité à établir ses propres prix de licence, à sa seule discrétion. UiPath ne modifiera pas la somme des frais pour des licences déjà achetées, après acceptation d'un achat commandé par UiPath. En cas de modification des termes de ce Contrat, y compris, mais sans se limiter à un changement des prix de la licence, UiPath enverra au Client un préavis de 90 jours de calendrier relatif au nouveau prix proposé. Le Client doit répondre à ce préavis avant expiration du Terme de la Licence. En l'absence de réponse du Client à l'expiration du Terme de la Licence, la licence respective sera résiliée.

**6. PRÉTENTION SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UNE TIERCE PARTIE**

**6.1. Obligations d'UiPath.** UiPath défendra, à ses frais, toute Prétention d'une tierce partie contre le Client pendant le Terme de la Licence, dans la mesure où le Client allègue que la Plateforme RPA d'UiPath transgresse le brevet, les droits d'auteur ou la marque déposée d'une partie tierce ; ou qu'UiPath a détourné le secret industriel de la partie tierce (« Prétention PI »). UiPath paiera tous dommages et intérêts octroyés définitivement par une cour de juridiction compétente (ou les montants résultant d'accords sur litige acceptés par écrit par UiPath).

**6.2 Recours.** En cas de n'importe quelle Prétention PI, UiPath peut : (a) procurer une licence au Client pour qu'il continue à utiliser la Plateforme RPA d'UiPath conformément aux termes de ce Contrat; (b) remplacer ou modifier, pour éviter toute transgression, les composants qui, censément, transgressent ; ou (c) résilier la licence du Client et l'accès à la Plateforme RPA d'UiPath (ou son composant transgressif) et rembourser, pour les composants de la Plateforme RPA d'UiPath, tout frais inutilisé et prépayé à la date de la résiliation, mais uniquement si le Client confirme par écrit qu'il a détruit toutes les copies du composant de la Plateforme RPA d'UiPath (et tous matériaux liés) de tous les systèmes informatiques sur lesquels elles étaient stockées.

**6.3 Conditions.** UiPath n'aura aucune responsabilité pour une quelconque Prétention PI : (A) qui survient suite à : (i) n'importe quelle utilisation de la Plateforme RPA d'UiPath en violation de ce Contrat ; (ii) n'importe quelle modification de la Plateforme RPA d'UiPath par quiconque autre qu'UiPath ; (iii) n'importe quel échec, par un Client, d'installer la dernière version mise à jour de la Plateforme RPA d'UiPath, comme requis par UiPath pour éviter la transgression ; ou (iv) n'importe quel produit, service, matériel, logiciel ou autres matériaux de partie tierce, ou une combinaison de ceux-ci avec la Plateforme RPA d'UiPath, si la Plateforme RPA d'UiPath n'enfreignait pas cette combinaison ; ou (B) si le Client : (i) n'avertit pas UiPath promptement et par écrit, de la prétention PI ; (ii) ne fournit pas à UiPath l'aide raisonnable requise par UiPath pour la défense contre la Prétention PI ; (iii) ne fournit pas à UiPath le droit exclusif de contrôler ou de régler la Prétention PI ; ou (iv) ne s'abstient pas de réaliser des admissions à propos de la Prétention PI sans consentement écrit préalable d'UiPath.Les recours de cette section sont des recours uniques et exclusifs du Client et l'unique responsabilité d'UiPath afférent à l'objet des présents donnant lieu à toute Prétention PI.

**7. AUTRES PRÉTENTIONS**

**7.1. Obligations du Client.** Le Client devra, à ses frais, défendre ou régler n'importe quelle Prétention de partie tierce contre UiPath, dans la mesure où elle provient de n'importe quel Sortie de Développement du Client, Données du Client ou violation de la section des Fournisseurs de Partie Tierce du Client. Le Client paiera tous dommages et intérêts octroyés définitivement par une cour de juridiction compétente (ou les montants résultant d'accords sur litige acceptés par écrit par le Client).

**7.2 Conditions.** Au sein de cette partie, les obligations du Client sont assujetties à UiPath (dans la mesure autorisée par la loi applicable) : (i) avertir promptement le Client, par écrit, de toute Prétention ; (ii) coopérer avec le Client pour la défense de la Prétention ; (iii) accorder au Client le contrôle exclusif de la défense ou des montants résultant d'accords sur litige relatifs à la Prétention ; et (iv) s'abstenir de réaliser des admissions quelconques à propos de la Prétention. Les recours de cette section sont des recours uniques et exclusifs d'UiPath et l'unique responsabilité du Client afférent à l'objet des présents donnant lieu à une telle Prétention.

**8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**8.1. Exclusion des indemnisations.** Aucune Partie ne sera responsable, vis-à-vis de l'autre Partie, pour aucune indemnisation spéciale, indirecte, morale, secondaire, fortuite, punitive ou exemplaire ; utilisation de l'incapacité à utiliser la Plateforme RPA d'UiPath, dysfonctionnement ou panne d'ordinateur, temps d'arrêt d'un serveur, échec de la Plateforme RPA d'UiPath à fonctionner avec n'importe quel autre programme, perte de profits ; perte de réputation, d'utilisation ou de revenus ; perte ou corruption de données ; ou interruption d'exploitation.

**8.2 Plafond de responsabilité.** La responsabilité totale maximum de chaque Partie pour chacune et toutes les Prétentions (individuellement et ensemble) dans le cadre ou liées à ce Contrat ou relatif à son objet ne dépassera pas les frais totaux de licence de souscription payés dans le cadre de ce Contrat au cours des 12 mois précédent la Prétention initiale. Cette limitation s'appliquera qu'une action soit contractuelle ou délictuelle, et peu importe la théorie de responsabilité, mais ne limitera pas les obligations de paiement comme précisé dans la section des Termes de Paiement.

**8.3 Autre responsabilité.** Pour éviter tout doute, sous aucune circonstance, UiPath ne sera responsable d'aucune Prétention, d'aucun jugement, sentence, coût, dépense, dommage-intérêt et responsabilité (dont les frais d'avocat raisonnables) de n'importe quel genre et nature pouvant être revendiqués, garantis ou imposés contre, directement ou indirectement, consécutifs ou en connexion à n'importe quel Sortie de Développement du Client.

**9. DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

**9.1 Garantie limitée et recours de la Plateforme RPA d'UiPath.** UiPath garantit que la Plateforme RPA d'UiPath, comme fournie au Client, sera sensiblement conforme aux Manuels applicables pendant le Terme de la Licence, dans la mesure où la Plateforme RPA d'UiPath est utilisée conformément aux Manuels. Le Client doit avertir UiPath d'une Prétention dans le cadre de cette garantie dans les 30 jours suivant la date à laquelle la condition donnant naissance à la Prétention est apparue. Dans la mesure autorisée par la loi, le recours unique et exclusif du Client et l'unique responsabilité d'UiPath sous et à propos de cette garantie, sera un remplacement du composant de la Plateforme RPA d'UiPath, ou, si le remplacement n'est pas raisonnable commercialement, une résiliation du composant de la Plateforme RPA d'UiPath ou des services et un remboursement de tout frais inutilisé et prépayé pour le composant de la Plateforme RPA d'UiPath ou le service.

**9.2 Garanties tacites.** Hormis les garanties formelles du présent, la Plateforme RPA d'UiPath est fournie en l'état. Aucune partie n'offre de garantie quelle qu'elle soit, que ce soit explicite, tacite, statutaire ou autre, et chaque partie décline expressément toute garantie tacite, y compris n'importe quelle garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de contrefaçon, dans toute la mesure autorisée par la loi applicable. Le Client est le seul à supporter le risque en ce qui concerne l'utilisation de la Plateforme RPA d'UiPath. Chaque partie décline toute responsabilité pour tous dégâts ou dommages causés par des fournisseur d'hébergement tiers.

**10. TERME**

**10.1 Durée.** Ce Contrat s'applique à la Plateforme RPA d'UiPath depuis la Date Effective jusqu'à l'expiration du Terme de la Licence applicable ou du terme des Services Professionnels, sauf en cas de résiliation antérieure, dans le cadre de ce Contrat, par une Partie ou l'autre, avec une notification écrite de 60 jours. Si, à la fin du Terme de la Licence, le Client n'a pas signé de renouvellement avant l'expiration du Terme de la Licence actuelle, le Terme de la Licence sera automatiquement renouvelé avec des termes de renouvellement successifs d'un an chacun, sauf si une des parties fournit une notification écrite de non-renouvellement à l'autre partie au moins 30 jours avant une telle expiration. Le Client n'aura pas droit à un remboursement de n'importe quel frais du présent après la livraison ou le renouvellement de la Clé de Licence.

**10.2 Violation substantielle.** Si une des Parties commet une violation substantielle de ce Contrat, la Partie non défaillante peut donner une notification écrite décrivant la nature et le fondement de la violation à la Partie défaillante. Si la violation n'a pas été corrigée dans les 30 jours suivant la date de la notification, la Partie non défaillante peut immédiatement résilier ce Contrat, sur simple notification écrite.

**10.3 Effet de la Résiliation.** Suite à la résiliation ou à l'expiration de ce Contrat ou de n'importe quel Terme de Licence, la licence, et les droits associés, de la Plateforme RPA d'UiPath seront immédiatement résiliés et le Client doit, à ses frais, retirer et supprimer toutes les copies de la Plateforme RPA d'UiPath. Certains, ou tous les composants de la Plateforme RPA d'UiPath pourraient cesser de fonctionner sans préavis suite à l'expiration ou à la résiliation du Terme de la Licence.

**11. SERVICES PROFESSIONNELS**

**11.1. Licence des produits livrables.** Si tel est le cas, UiPath octroie au Client une licence non-exclusive, non-sous-licenciable et non-transférable pour l'utilisation des matériaux développés et fournis au Client par UiPath lors de la réalisation des Services Professionnels (« Produits livrables ») uniquement à des fins professionnelles bénéficiaires du Client.

**11.2 Charges salariales.** UiPath est responsable de tous les impôts et de toutes les obligations liées à l'emploi découlant de son emploi de personnel ou de contractuels utilisés pour accomplir les Services Professionnels.

**11.3 Garantie.** UiPath garantie que les Services Professionnels seront réalisés de manière professionnelle et honnête. Le Client doit, par écrit, avertir UiPath de toute violation de cette garantie, dans les 30 jours suivant la livraison de tels Services Professionnels. Dans la mesure autorisée par la loi, le recours unique et exclusif du Client suite à une violation de cette garantie consistera en une nouvelle réalisation des Services Professionnels pertinents.

**11.4 Sous-traitants.** Le Client convient qu'UiPath peut, pour la réalisation des Services Professionnels, utiliser des sous-traitants pour lesquels UiPath sera responsable.

**11.5 Aucune donnée personnelle.** Au cours de la réalisation des Services Professionnels, le Client doit éviter toute transmission à UiPath d'informations régulées par les lois de confidentialité applicables (« Données Personnelles ») (par exemple en utilisant des « données factices » lors de la configuration ou des solutions d'évaluation). UiPath ne souhaite pas recevoir de Données Personnelles. Elles ne sont pas requises pour la réalisation des Services Professionnels. En conséquence, le Client ne doit pas transmettre de Données Personnelles à UiPath, sauf si les Parties se sont accordées par écrit, sur des termes précisant qu'UiPath a accepté de recevoir des Données Personnelles et détaillant les mesures de sécurité en place ainsi que le protocole de traitement des Données Personnelles.

**12. GÉNÉRALITÉS**

**12.1 Cession.** Aucune partie ne peut céder ce Contrat sans l'accord écrit préalable de l'autre partie, sauf suite à un préavis écrit de changement de contrôle. Nonobstant ce qui précède, si une partie est acquise par, vend la quasi-totalité de ses actifs à, ou subit un changement de contrôle en faveur d'un concurrent direct de l'autre partie, cette autre partie peut résilier ce Contrat sur simple notification écrite. Dans le cas d'une telle résiliation, UiPath remboursera tout frais prépayé couvrant le restant du terme de toutes les souscriptions pour la période suivant la date effective d'une telle résiliation.

**12.2 Bon de commande du Client**. Tous termes ou conditions placés dans le bon de commande d'un Client, ou toute autre documentation soumise à UiPath par, ou pour le compte du Client (ou de toute autre partie, par exemple un Partenaire d'UiPath) ne font pas partie de ce Contrat et sont donc nuls et de nul effet, sauf accord contraire placé par écrit et signé par le Client et UiPath.

**12.3 Obligations de confidentialité.** Les Parties doivent conserver les Informations Confidentielles (portant et se rapportant à tous les documents et toutes les informations auxquels a accès une Partie pendant la réalisation de ce Contrat, y compris, mais sans se limiter aux renseignements techniques, aux méthodes professionnelles, aux programmes logiciels, au modèle de licence de l'autre partie) confidentielles. Aucune Partie n'utilisera ni ne se servira, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, toutes ou partie des Informations Confidentielles de l'autre Partie pour autre chose que la réalisation de ce Contrat. Cette obligation de confidentialité survivra pendant les 3 ans suivant la résiliation ou l'expiration de ce Contrat. Le Client convient que s'il fournit des suggestions ou des retours d'expérience à UiPath, il le fait de son plein gré et sans aucune obligation de confidentialité de la part d'UiPath au sujet de ces dernières, et UiPath aura le droit d'utiliser toute suggestion ou tout retour d'expérience, de n'importe quelle manière et quelles qu'en soient les raisons.

**12.4 Consentement à l'utilisation des données.** Le Client accepte qu'UiPath et ses filiales puissent amasser et utiliser des informations techniques récupérées dans le cadre, s'il y a lieu, des services d'assistance logicielle fournis et liés à la Plateforme RPA d'UiPath. UiPath ne peut utiliser ces informations que pour améliorer le logiciel ou fournir des services ou des technologies personnalisés au Client, et ne divulguera pas ces informations sous une forme qui identifie personnellement le Client.

**12.5 Intégralité du Contrat.** Ce Contrat constitue l'intégralité du contrat entre les Parties, eu égard à l'objet des présentes de ce Contrat et remplace tout contrat écrit ou oral entre eux concernant l'objet des présentes. Tout avenant de ce Contrat peut uniquement être réalisé par écrit et ne devient effectif qu'après signature des deux Parties.

**12.6 Loi applicable, tribunal compétent.** Ce Contrat est régi par la loi de New York, à l'exception des principes de conflits de lois lorsque les parties se trouvent en Amérique du Nord (« NA » pour *North America*) ou par les lois anglaises et galloises à l'exception des principes de conflits de lois lorsque les parties se trouvent dans tout autre pays (« OC » pour *Other Countries*“OC”) situé hors de NA. Pour tout litige survenant hors ou lié à ce Contrat (si les parties n'arrivent pas à un règlement à l'amiable dans les 60 jours), les parties consentent à une compétence personnelle dans, et la compétence exclusive des tribunaux se trouvant à New York, États-Unis, pour NA, ou le tribunaux de Londres pour OC, sous réserve, toutefois, qu'UiPath ait le droit de poursuivre le Client dans n'importe quelle autre juridiction, dans le monde entier, afin de faire valoir ses droits dans le cadre de ce Contrat. Les termes de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente de marchandises et l'*Uniform Computer Information Transactions Act* (UCITA) ne s'appliqueront pas à ce Contrat, peu importe quand et où il a été adopté.

**12.7 Conformité de la Licence.** UiPath peut, à ses frais et pas plus d'une fois tous les 12 mois, désigner son propre personnel ou une partie tierce indépendante (ou les deux) pour vérifier que l'utilisation, l'installation ou le déploiement de la Plateforme RPA d'UiPath par le Client sont conformes aux termes de ce Contrat, et le Client accepte de fournir toute l'aide et le soutien nécessaires pendant cette vérification.

**12.8 Aucun partenariat**. Rien, dans ce Contrat, n'est destiné à constituer une relation fiduciaire, un contrat d'intermédiaire, une coentreprise, un partenariat ou une fiducie entre les Parties et aucune Partie n'a l'autorité pour lier l'autre Partie.

**12.9 Notifications.** Toute notification donnée dans le cadre de ce Contrat doit être réalisée par écrit, par courriel, aux adresses suivantes (ou aux adresses indiquées par écrit par l'autre Partie) : pour UiPath: legal@uipath.com ; et pour le Client : à l'adresse électronique du Client indiquée dans la Commande de Licence ou, si la Commande de Licence est réalisée auprès d'un Partenaire d'UiPath, à l'adresse enregistrée par le Client, et sera effective lorsque reçue par la Partie, ou refusée par la Partie.

**12.10 Publicité.** Le Client autorise UiPath à identifier publiquement le Client en tant que Client et à inclure le Nom et le logo du Client sur le site web d'UiPath et sur d'autres matériaux promotionnels et de mercatique, après qu'UiPath ait envoyé au Client une notification décrivant l'utilisation.

**12.11 Protection de la vie privée.** Si UiPath reçoit des Données Personnelles des personnels du client impliqués dans la réalisation de ce Contrat, il les traitera conformément à la [Politique de protection de la vie privé d'UiPath](https://www.uipath.com/privacy-policy) disponible sur son site web.

**12.12 Divisibilité.** Si une provision de ce Contrat est, ou devient illégale, invalide ou inexécutable pour quelque raison que ce soit, toutes les autres provisions de ce Contrat restent en vigueur et conserveront leur plein effet juridique.

**12.13 Fournisseurs tiers.** Si le Client utilise certaines fonctionnalités de la Plateforme RPA d'UiPath de concert avec des données, produits, services et plateformes de partie tierce, le Client est responsable de la conformité avec les termes et conditions requis par ces fournisseurs tiers et une telle utilisation se fait aux risques et périls du Client.

**12.14 Licences de partie tierce.** La Plateforme RPA d'UiPath contient des composants d'autres logiciels, dont certains en source ouverte, qui sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sous licence de leurs licences respectives, spécifiées dans la partie des Licences de partie tierce sur le site web d'UiPath, et mises à jour de temps à autre ou communiquées au Client.

**12.15 Export.** La Plateforme RPA d'UiPath peut être soumise aux lois et régulations du contrôle du commerce des États-Unis et d'autres gouvernement nationaux. Chaque partie déclare qu'elle n'est pas nommée sur aucune liste de partie prohibée de l'UE ou des États-Unis et qu'elle n’utilisera pas la Plateforme RPA d'UiPath dans un pays placé sous embargo par l'UE ou les États-Unis (actuellement Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan, la Syrie ou la Crimée) ou en violation de toute loi ou régulation sur l'export de l'UE ou des États-Unis.

**12.16 Anti-Corruption.** Chaque partie confirme qu'elle n'a pas reçu une offre, ni reçu de pot-de-vin, de dessous-de-table, de paiement, un cadeau ou une chose de valeur, illégaux ou inappropriés, de la part des employés ou des agents de l'autre partie en lien avec ce Contrat. Les cadeaux ou le divertissement raisonnables fournis dans le cours ordinaire des affaires n'enfreint pas la restriction ci-dessus. Toute violation de la restriction ci-dessus sera notifiée promptement à legal@uipath.com

**12.17 Renonciation.** Aucun manquement à exercer, ni aucun délai dans l'exercice de tout droit, de tout pouvoir ou de tout recours, dans le cadre de ce Contrat, ne fonctionnera en tant que renonciation, non plus qu'aucun exercice simple ou partiel de n'importe quel droit ou recours n'empêche l'exercice ultérieur, ou autre exercice, ni l'exercice d'aucun autre droit ou recours. Les droits et recours fournis dans ce Contrat sont cumulatifs et ne sont pas exclusifs de tous les autres droits ou recours (fournis par la loi). Toute renonciation de n'importe quelle violation de ce Contrat ne constituera pas une renonciation de n'importe quelle autre violation ultérieure.